

ASIE / PACIFIQUE

PAYSAGE CULTUREL DE BUDJ BIM

AUSTRALIE

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL–COMMENTAIRES DE L’UICN À L’ICOMOS

PAYSAGE CULTUREL DE BUDJ BIM (AUSTRALIE)

Pour évaluer ce paysage culturel et fournir ses commentaires à l'ICOMOS sur les éléments naturels de ce bien, l'UICN s'est appuyée sur une étude théorique de la proposition et la contribution de quatre évaluateurs théoriques externes non associés à la proposition. L'étude théorique externe a également été communiquée directement à l'ICOMOS pour contribuer à sa réflexion approfondie sur la proposition. L'évaluation de la proposition pour le Comité du patrimoine mondial sera finalisée par l'ICOMOS.

La proposition concerne un bien en série formé de trois éléments, situé dans le sud-est du continent australien, dans l'État de Victoria, qui a une superficie totale de 9935 ha.

La proposition est extrêmement bien préparée et décrit clairement les fondements de l'interaction entre l'homme et la nature, centrée sur les pratiques d'aquaculture des Gunditjmarra, qui ont géré leur pays pour le Kooyang (anguille d'Australie, *Anguilla australis*), avec des pratiques documentées depuis plus de 6600 ans dans le bien proposé, mais qui remontent probablement à plusieurs milliers d'années avant cela. L'aquaculture est pratiquée dans des systèmes aquatiques naturels et modifiés qui suivent la coulée de lave Budj Bim, vestige d'une éruption qui a eu lieu il y a 39 000 ans. Le dossier de la proposition est préparé au nom des Propriétaires traditionnels Gunditjmarra et de la Corporation Aborigène Windi Mara qui ont travaillé à cette proposition pendant 15 ans. Les droits de propriété autochtones des Gunditjmarra ont été reconnus par le tribunal fédéral en 2007.

Le dossier de la proposition décrit clairement les attributs naturels du bien proposé et les valeurs représentées qui s'appuient à la fois sur un événement géologique (la coulée de lave) et la diversité biologique du paysage. Le dossier décrit la région comme un *paysage éco-culturel*, pour refléter le fait que le terme « bioculturel » n'est pas suffisamment large pour capter les relations entre l'homme et le pays sur lesquelles s'appuie la proposition. Cet exemple illustre comment le fait d'associer les peuples autochtones aux travaux de la Convention du patrimoine mondial conduit à une nouvelle et meilleure compréhension de la manière dont des approches paysagères diverses peuvent être reconnues et soutenir une éventuelle valeur universelle exceptionnelle.

Le bien proposé est intégré dans des sites reconnus pour la conservation de la nature au niveau national. Le site recouvre essentiellement le Parc national de Budj Bim (anciennement Parc national du Mont Eccles), catégorie II : <https://www.protectedplanet.net/24767>, l'élément central du Paysage culturel de Budj Bim recouvre Kurtonitj, catégorie VI : <https://www.protectedplanet.net/555548635> et l'élément méridional du Paysage culturel de Budj Bim recouvre essentiellement Tyrendarra, catégorie VI : <https://www.protectedplanet.net/357414>.

Le Paysage culturel de Budj Bim est entièrement situé dans le pays de Gunditjmarra et soumis aux droits et obligations traditionnels et coutumiers des Propriétaires traditionnels Gunditjmarra (reconnus par les lois *Native Title Act* de 1993 et *Aboriginal Heritage Act* de 2006).

Le dossier de la proposition fait référence aux valeurs de conservation de la nature, notant que l'on considère la végétation indigène modérément à totalement intacte de ces zones comme ayant une importance pour la conservation, et que certaines espèces, comme les chauves-souris et certains oiseaux, sont menacées au niveau national. Le dossier de la proposition note aussi les problèmes de conservation causés, par exemple, par les lapins, les renards, les chats, les cerfs et les porcs envahissants et les plantes envahissantes. Il n'y a pas de liste complète d'espèces présentée dans le dossier.

L'UICN note que, selon le dossier de la proposition, la protection et la gestion du bien semblent être efficaces. Les commentaires des évaluateurs sont essentiellement positifs pour cette proposition. Quelques problèmes notés que l'ICOMOS pourrait souhaiter examiner :

- a) Des problèmes mineurs avec la gestion des kangourous et des koalas et l'interaction avec les visiteurs pourraient être clarifiés.
- b) Des travaux récents et remarquables ont été faits par la Convention de Ramsar concernant les connaissances traditionnelles et autochtones et la gestion des zones humides auxquels il pourrait être fait référence et qui pourraient aussi fournir d'autres sites comparables à examiner.
- c) Les attentes en matière de tourisme pourraient être précisées de même que les mesures de gestion prévues.
- d) La qualité de la proposition pourrait servir d'exemple à d'autres efforts du patrimoine mondial pilotés par des autochtones, y compris la mesure dans laquelle cela représente à la fois une manifestation du patrimoine culturel autochtone qui bouscule les stéréotypes et la manière dont la restauration des droits peut conduire à panser les plaies culturelles, à l'appropriation et au recouvrement de l'indépendance économique.